

## COMMUNE DE VILLEBERNIER

### COMPTE RENDU SOMMAIRE CONSEIL MUNICIPAL du Mardi 31 Juillet 2018 à 19 h 30

*Sous la présidence de Mme Christiane PELLETIER, Maire*

#### **19 h 30 : Présentation du compteur Linky**

Intervention de Mme Virginie SCHMEISSER interlocutrice ENEDIS.

N° appel pour questions 0800 054 659. Changement de tous les compteurs d'électricité sur la commune de Villebernier à partir de novembre 2018 par la société **Solution 30**. Chaque administré doit recevoir un courrier d'information à l'adresse de facturation. Ce changement de compteur est gratuit. Installation du nouveau compteur à la même place que l'ancien.

#### **SIEML : devis pour la desserte de la parcelle chemin du Paradis club VIVADO.**

La participation de la commune est de 3 123.00 €.

#### **Téléphonie et Internet :**

Accord du conseil pour la signature d'un contrat auprès de VIST AND COM en remplacement de LTI.

#### **Rentrée scolaire 2018-2019**

Création d'un poste d'adjoint technique contractuel pour la cantine de 16 h par semaine.

Commande de matériel 1 tableau, 16 tables doubles et 32 chaises auprès de ALTER BUREAU pour un montant de 5 796.72 €

#### **PLUi :**

Les bâtiments pouvant changer de destination (exemple grange en tuffeau) vont être répertoriés dans les jours à venir.

**PPRI :** Enquêtes publiques entre fin septembre et mi novembre.

#### **Bar du Port Roux :**

Le conseil municipal accepte le bail commercial pour l'EUURL le bistrot ligérien représentée par Mr Julien Chevallier à partir du 1<sup>er</sup> septembre 2018 avec un loyer de 400 € par mois. Propose également la location de la licence IV sur la base de 1 € par mois.

#### **Travaux Eglise :**

Demande de subvention à la DRAC pour le financement de l'étude de diagnostic Architave pour les travaux de l'église.

#### **Achat d'un camion :**

Le conseil décide l'achat d'un fourgon Fiat DUCATO d'occasion au prix de 11 500 €.

#### **Bâtiment :**

Devis de l'entreprise TP Pineau de 8 238.00 € TTC accepté pour le désamiantage de la couverture de l'ancien atelier.

#### **Compte rendu des commissions.**

*Le présent extrait est affiché à la porte de la Mairie en application de l'article 56 de la Loi du 5 Avril 1984.*

A Villebernier, le 2 Août 2018  
Le Maire, Christiane PELLETIER

